HPRAC

Annual Report

April 1, 2007 – March 31, 2008

Health Professions Regulatory Advisory Council (HPRAC)

Health Professions Regulatory Advisory Council
55 St. Clair Avenue West
Suite 806, Box 18
Toronto, Ontario, Canada M4V 2Y7

Telephone: 416-326-1550
Toll-Free: 1-888-377-7746
Fax: 416-326-1549

Website: **www.hprac.org**

E-mail: **HPRACWebMaster@moh.gov.on.ca**

ISSN 1913-6781 (Print)
ISBN 978-1-4249-6886 (2008 ed., Print)
© Copyright Queens Printer for Ontario, 2008
100 07/08

TABLE OF CONTENTS

Page

Letter to the Minister of Health and Long-Term Care 1

1. Mandate of the Health Professions Regulatory Advisory Council 2

2. Governance 3

3. The HPRAC Council 3

4. Management Structure 6

5. Activities in 2007-2008 8

6. Financial Report 11

Ontario
Health Professions Regulatory Advisory Council
Conseil consultatif de réglementation des professions de la santé

55 St. Clair Avenue West
Suite 806, Box 18
Toronto ON M4V 2Y7
Tel (416) 326-1550
Fax (416) 326-1549
Web site www.hprac.org
E-mail
HPRACWebMaster@ontario.ca

55, avenue St. Clair Ouest,
pièce 806, casier 18
Toronto ON M4V 2Y7
Tél (416) 326-1550
Téléc (416) 326-1549
Site web www.hprac.org
Courriel
HPRACWebMaster@ontario.ca

July 15, 2008

Hon. David Caplan
Minister of Health and Long-Term Care
10th Floor, Hepburn Block, 80 Grosvenor Street
Toronto, Ontario
M7A 1R3

Dear Minister,

I am pleased to submit to you, on behalf of the Health Professions Regulatory Advisory Council, its Annual Report for the fiscal year 2007-2008.

During the course of the year, the Council has been engaged in numerous projects relating to its statutory mandate, and on issues about which advice was requested in the most recent Ministerial referrals. This work requires us to be mindful of the extensive transformation that is occurring in the health system, and that the public interest must remain at the centre of potential changes in the regulation of our health professionals.

As Chair of HPRAC, I want to commend to you the commitment and in-depth participation of members of Council. They are active in our consultative programs, research, strategic analysis, and in the preparation of our documents. Their work with HPRAC takes them away from their careers frequently, and their contribution to public service is immense.

We are anticipating an active year ahead, and hope that our advice to you will contribute to the public policy decisions that will strengthen our health care system.

Yours truly,

Barbara Sullivan

Barbara Sullivan
Chair

1. Mandate of the Health Professions Regulatory Advisory Council

The Health Professions Regulatory Advisory Council (HPRAC) is established under the *Regulated Health Professions Act, 1991* (*RHPA*), with a statutory duty to advise the Minister on the regulation of health professions and professionals in Ontario. That duty includes providing advice on:

- Whether unregulated health professions should be regulated;
- Whether regulated health professions should no longer be regulated;
- Amendments to the Regulated Health Professions Act (RHPA);
- Amendments to a health profession's Act or a regulation under any of those Acts;
- Matters concerning the quality assurance programs undertaken by colleges; and
- Any matter the Minister refers to HPRAC relating to the regulation of the health professions.

HPRAC also has the duty under the Act to monitor each college's patient relations program and to advise the Minister about its effectiveness.

In this respect, the Minister relies on recommendations from HPRAC as an independent source of information, analysis and advice in the formulation of public policy. In providing its advice and conducting its affairs, HPRAC is independent of the Minister of Health and Long-Term Care, the Ministry of Health and Long-Term Care, the regulatory colleges, regulated health professional associations, and of stakeholders who have an interest in issues on which it provides advice.

In the conduct of its work, HPRAC is mindful of the objectives of the *Regulated Health Professions Act*:

- To ensure that the health professions are regulated and coordinated in the public interest;
- To ensure that appropriate standards of practice are developed and maintained;
- To ensure that individuals have access to services provided by the health professions of their choice; and

- To ensure that individuals are treated with sensitivity and respect in their dealings with the health professionals, the regulatory colleges and the Health Professions Appeal and Review Board (HPARB).

2. Governance

HPRAC is, according to the *RHPA* statute, comprised of at least five and no more than seven persons who are appointed by the Lieutenant Governor in Council on the Minister's recommendation. Its members cannot be public servants or regulated health professionals. The Lieutenant Governor in Council designates one member of the Council as Chair and one as Vice-Chair. HPRAC is supported in its work by four public servants who comprise its ongoing secretariat.

The Chair is responsible under the *RHPA* for ensuring that HPRAC carries out the advisory and other responsibilities assigned to the Chair, the Secretary, the Council's Chief Operational Officer, and the Council.

The Council meets a minimum of two days each month during the course of the year, and Council committees meet on average an additional two to three days each month to provide oversight on projects. Additionally, Council members are engaged in HPRAC's public consultation process and attend public hearings, workshops, presentations and focus groups during the course of the year. Council members also participate directly in the writing and editing of reports to the Minister.

3. The HPRAC Council

Members of HPRAC, and the terms of their appointment include:

Barbara Sullivan, Chair, is President of The Cheltenham Group, a company specializing in communications and corporate advisory services. She served as Member of the Provincial Parliament for Halton Centre from 1987 to 1995, during which time she chaired the government caucus, chaired the Select Committee on Energy, was parliamentary assistant to the Minister of Labour, and was Official Opposition Critic for

Health and for the Environment. Active in community affairs, she is Chair of Hamilton Health Sciences, one of Canada's major academic hospitals, and is a Director of Country Heritage Experience. She is past director and vice-chair of Bird Studies Canada, and past director of Oaklands Centre for developmentally disabled adults. She was Chair of the Oakville Centre for Performing Arts, Patron of Sheridan College's Performing Arts program, and was Commissioner and Acting Chair of the Commission on Election Finances in Ontario. She lives in Burlington, Ontario. Originally appointed in June, 2004, Ms. Sullivan has been reappointed to June, 2008.

Peter Sadlier-Brown serves as Vice-Chair of the Health Professions Regulatory Advisory Council. He provides strategic advice on public policy development to private and public sector clients. He has served as Assistant Deputy Minister for Environmental Economics with Ontario's Ministry of Finance, providing advice on issues relating to global climate change, air quality and public transit investment, and as Assistant Deputy Minister in the Ministry of Economic Development, where he was responsible for strategic development in innovative business growth, and led units responsible for trade, industrial, technology and business development. With the Ministry of Intergovernmental Affairs, he provided advice to the Ontario government on constitutional policy and jurisdictional issues and federal-provincial finance. He served as the Assistant Deputy Minister for Policy and Programs in the Ministry of Labour where he was responsible for Employment Standards and policy development for Ministry programs including Occupational Health and Safety and Workers Compensation. He was Assistant Deputy Minister with responsibility for budget development, fiscal planning and policy, intergovernmental finance and pension policy for the Ministry of Treasury and Economics. Mr. Sadlier-Brown was appointed Vice-Chair of HPRAC in April, 2006, and his appointment has been extended to August, 2008.

Ennis Fiddler, Member, is former Chair and Board Member of the Meno-Ya-Win Health Centre in Sioux Lookout, which governs the newly created Health Centre, where his focus was the hospital's amalgamation of native and non-native services in Sioux Lookout and the planning of a new hospital. He was

also involved in the development of the Sioux Lookout Health Authority and the Tikinagan Child and Family Services. He served as Chief of the Sandy Lake First Nation, and as a member of the Band Council. Currently, he is a board member of the North West Local Health Integration Network. He works as a consultant with the Sandy Lake First Nation on health issues, winter transportation issues and governance. He lives in Sandy Lake, Ontario. First appointed to a two year term in November, 2004, Mr. Fiddler's appointment to HPRAC has been extended to November, 2008.

Mary Mordue provides strategic advice in business integration, communications, sales process innovation, change management and marketing for Canadian and international clients. She is currently working with the global accounting and tax services firm of Ernst & Young LLP, developing new business for their Southwestern Ontario practice. Mary has served as Director of Strategic Planning, Marketing and Communications for a major international consultancy firm with annual sales in excess of $1 billion in Canada. As a consultant, she has advised a wide range of industries and sectors including auto parts, confectionary, home health and laboratory, provincial and municipal governments, high tech components manufacturers and third party logistics service providers. She lives with her family in Drumbo, Ontario, where she is active in family and community life. Mary was first appointed to HPRAC in November, 2004 and is currently serving her second term on Council.

Kevin Doyle is a career journalist, who is now Executive Director of Public Affairs and Communications at the University of Windsor, following several years as Editor of the C.D. Howe Institute. Previously, he was Canadian Editor of Bloomberg News, an international news and analytic service, for whom he built the Canadian operations with bureaus across Canada and liaised with 75 news bureaus around the world to provide a comprehensive news service. He has served as Senior Fellow for the International Institute for Sustainable Development, working to resolve disputes between business organizations and environmental organizations, particularly in the logging, technology and resource sectors. For more than 10 years, he was Editor-in-Chief of Maclean's, Canada's national news

magazine, and during that period he opened bureaus in Moscow, London, Washington and New York and in cities across Canada. He has been General Editor of Newsweek Magazine, based in New York, Editor of FP News Service, Managing Editor of Maclean's, and Foreign Correspondent for the Canadian Press. Originally appointed in October, 2004, Mr. Doyle has been reappointed to October, 2008.

Robert Carswell practised law for many years with Fraser Milner Casgrain and predecessor firms, specializing in corporate and real estate law. He is now retired, but continues to do community work, until recently having served on the national board of directors of The Nature Conservancy of Canada and as president of the Toronto Ornithological Club. Over the years he served on the boards of various environmental and other community organizations, and taught such subjects as business mathematics and environmental law. Robert joined HPRAC for his first two-year term in December, 2006.

Catherine Smith is an Ottawa-based consultant, policy analyst and writer. As Partner with Information Ecosystems Group Inc., she has provided consulting expertise in information management, marketing, and strategic planning to a wide range of public and private sector clients. A former international marketing and trade policy analyst within government, and later a communications advisor, career counsellor, market trends researcher, and social marketing specialist, Catherine is now writing on aspects of consumer behaviour. Within the Ottawa IT sector, Catherine serves annually as a primary judge for government and industry technology awards. Her other longstanding, community based voluntary activities include membership in the Health Working Group of Team Ottawa Orleans and social policy advocacy with such organizations as the Canadian Federation of University Women. Ms. Smith was appointed to HPRAC in May 2007.

4. Management Structure

HPRAC has a modest staff complement that is responsible for managing the Council's day-to-day operations and affairs according to accepted business and financial practices, and for

supporting the Council by conducting consultations and research leading to formal recommendations and advice from HPRAC to the Minister. Four permanent staff members are public servants employed under the Public Service Act and are eligible for all rights and benefits accorded under the Act. The Executive Coordinator may be from either the classified staff of the Civil Service or from outside the Civil Service. From time to time, HPRAC engages individuals on contract to assist with special assignments.

Brian O'Riordan, who joined HPRAC in late March, 2005, serves as HPRAC's Executive Coordinator.

During the course of the year, two long-standing senior policy analysts **Deanne Montesano** and **Sheila Mawji**, accepted other public service responsibilities. Deanne has joined the Office of the Provincial Chief Nursing Officer as a Senior Policy Analyst. Sheila has become a Senior Policy Advisor in the Standards Development Unit at Community and Social Services.

Policy analysts **Marc Jacquin** and **Susanna Tam** have recently joined HPRAC and will work with Brian O'Riordan and administrative assistant **Barbara Thompson**.

Because specialised expertise is frequently required in HPRAC's work, Council relies on external counsel for particular and focused research studies, public consultations and documenting proposals for public policy alternatives. Project management oversight on all HPRAC external assignments is provided in-house.

Under the *RHPA*, the Council is authorized to "engage experts or professional advisors to assist it". This expertise is selected through provincial government procurement rules, and must meet additional HPRAC tests concerning conflict of interest, body of knowledge, stakeholder credibility, technical competence, corporate capacity, experience in dealing with boards, competitive rates, understanding of the public policy process, commitment to the public interest, communications skills, accessibility to HPRAC and stakeholders, and where possible, hold vendor of record designations.

During the 2007-2008 fiscal year, HPRAC engaged external advisors through the Ministry of Health and Long-Term Care to undertake research, report writing, health law policy analysis, financial management and project support, jurisdictional and literature reviews, analysis, public consultations and other tasks to inform the Council and assist in formulating recommendations to the Minister. Their work assignments required both expertise in the health sector and public policy analysis, along with proven experience in the consultation process. The synthesis and examination of written and oral submissions and presentations was a key element of the work of external advisors, along with participation at workshops, meetings and hearings.

5. Activities in 2007-2008

Health Systems Improvement Act: HPRAC completed its *New Directions* report to the Minister of Health and Long-Term Care in April, 2006. The report led to many initiatives of the omnibus *Health Systems Improvement Act, 2007* including:

- major changes to the *RHPA* framework;
- the regulation of new professions of kinesiology, psychotherapy, and homeopathy;
- the changing of the regulatory structure of naturopathy to the *RHPA;*
- the regulation of pharmacy technicians as a class within the College of Pharmacy;
- changes in the scope of practice for Optometry to enable members of the profession to prescribe therapeutic pharmaceutical agents; and
- changes in the scope of practice for the profession of dental hygienists, previously recommended by HPRAC.

At the beginning of the 2007-2008 fiscal year, the Bill proceeded to public hearings and HPRAC was asked for advice and clarification during the course of the debate. The legislation was passed by the House in June, 2007, and all sections are expected to be proclaimed by June, 2009.

Use of Doctor Title in TCM: In September, 2006, HPRAC submitted recommendations to the Minister of Health and Long-Term Care concerning the use of the doctor title in

Traditional Chinese Medicine. To date, HPRAC's recommendations have not been made public, but will be shared by the Minister with the transitional College of Traditional Chinese Medicine Practitioners and Acupuncturists of Ontario when it is established. At this time, a Registrar for the new College has been appointed, and a call for those with an interest in serving on the transitional council has been issued. HPRAC anticipates that the "title" matter will be one of the early matters that the transitional council will address.

Titles in Psychology: As a result of matters raised during consultations leading to the *New Directions* report, HPRAC reviewed the question of titles in the profession of psychology. The Council investigated the issue and presented a report to the Minister on November 1, 2006. This report was posted on HPRAC's website following consideration by the Minister in October 2007.

Personal Support Workers: On September 30, 2006, HPRAC submitted its final report to the Minister respecting the regulation of Personal Support Workers. The report was released by the Minister in June 2007, following his consideration.

Website Development: During the consultations that were a vital part of the *New Directions* report, it became clear that HPRAC's website was not efficient or user-friendly. The Council has initiated a new website design to make it more readily usable, and the second phase of the redesign proceeded in 2007 - 2008, incorporating an on-line event sign-in-feature for consultations, and a tool that enables individuals, organizations and regulators to provide advice and submissions through the website. While not yet perfected, it is a significant step forward, and provides HPRAC with a greater appreciation of the demands made of regulators under the *Health Systems Improvement Act*. HPRAC also recognizes that other communications technologies, including print and broadcast, may be preferred methods of communication for many who want to be part of HPRAC's consultative process. Finding an appropriate balance between on-line and print communications will continue to be a matter of interest for the Council.

Patient Relations: A statutory requirement of HPRAC is that the Council monitor patient relations programs of the health

professional colleges and report to the Minister on their effectiveness. In the last fiscal year, the Council moved forward on this mandate. An introductory workshop, involving professional members of health professions college councils, public appointees to councils, and college staff took place in April, 2007. From this meeting, HPRAC was asked to develop fundamental principles for patient relations programs and common indicators for evaluation. Focus groups and subsequent college meetings defined strategic goals and program elements that should be incorporated into patient relations programs. Colleges also submitted reports on patient relations activities. This was a process of engagement, and HPRAC is comfortable that its report to the Minister will describe new parameters for all professional colleges, and signal activities that may be selected as models for other colleges. An understanding among colleges that patient relations should be built into strategic and operating plans is, in HPRAC's view, a significant step forward. The Council chose not to present a "report card" on individual college's achievements, but rather to describe innovations and improvement in performance, and how those improvements can be shared among colleges. A report to the Minister on the effectiveness of patient relations programs will be made in May, 2008.

Current Requests for Advice from the Minister: On June 28, 2007, the Minister of Health and Long-Term Care, Hon. George Smitherman, requested HPRAC's advice on a number of matters impacting the regulation of health professions in Ontario. His request includes questions relating to:

- mechanisms to facilitate and support interprofessional collaboration between health colleges;
- the scope of practice of registered nurses in the extended class;
- regulations concerning non-physician professions who prescribe and/or use drugs in the course of their practice;
- framework and process for changes to drug regulations for non-physician prescribers;
- the regulation of diagnostic sonographers;
- consideration of an association model for personal support workers;
- the regulation of dental assistants;
- the regulation of paramedics and emergency medical attendants; and

- the regulation of chiropody and podiatry.

The Council submitted an interim report to the Minister on Interprofessional Collaboration, and its report on the review of the scope of practice of extended class nurses (nurse practitioners) on March 31, 2008. These reports will be released following the Minister's consideration.

During the coming year, HPRAC will concentrate on the remaining questions, and on the final report to the Minister on interprofessional collaboration. Work on all of the projects outstanding will commence in the 2008-2009 fiscal year.

Presentations and Communications: During the course of the fiscal year, the Chair has made a number of presentations to organizations and participated in conferences and meetings regarding the regulation of health professions in Ontario. Council members and staff have also participated in a number of health professions conferences and meetings respecting health professionals and emerging trends that impact regulation.

6. Financial Report

The Ministry of Health and Long-Term Care provides quarterly expenditure reports to the Health Professions Regulatory Advisory Council. The Council's budget is contained within the Ministry's Health Human Resources Division. For the fiscal period ending March 31, 2008, HPRAC's expenditures were:

Fiscal year April 1, 2007 to March 31, 2008

Salaries and benefits	$	244,697
Operating expenses	$	1,089,398
Total	$	1,334,095

CCRPS

Rapport Annuel

du 1er avril 2007 au 31 mars 2008

Conseil consultatif sur la réglementation des professions de la santé (CCRPS)

Conseil consultatif de réglementation des professions de la santé
55, avenue St. Clair Ouest
Bureau 806, casier 18
Toronto (Ontario) Canada M4V 2Y7

Téléphone : 416 326 1550
Interurbains sans frais : 1 888 377 7746
Télécopieur : 416 326 1549

Site web : **www.hprac.org**

Courriel : **HPRACWebMaster@moh.gov.on.ca**

ISSN 1913-6781 (Print)
ISBN 978-1-4249-6886 (2008 ed., Print)
© Imprimeur de la Reine pour l'Ontario, 2008
100 07/08

TABLE DES MATIÈRES

Page

Lettre au ministre de la Santé et des Soins de longue durée 1

1. Mandat du Conseil consultatif de réglementation des professions de la santé 2

2. Gouvernance 3

3. Membres du Conseil 4

4. Structure de gestion 7

5. Activités en 2007-2008 9

6. Rapport financier 13

Ontario
Health Professions Regulatory Advisory Council
Conseil consultatif de réglementation des professions de la santé

55 St. Clair Avenue West
Suite 806, Box 18
Toronto ON M4V 2Y7
Tel (416) 326-1550
Fax (416) 326-1549
Web site www.hprac.org
E-mail
HPRACWebMaster@ontario.ca

55, avenue St. Clair Ouest,
pièce 806, casier 18
Toronto (Ontario) M4V 2Y7
Tél. : 416 326-1550
Téléc. : 416 326-1549
Site web : www.hprac.org
Courriel :
HPRACWebMaster@ontario.ca

Le 15 juillet 2008

L'honorable David Caplan
Ministre de la Santé et des Soins de longue durée
Édifice Hepburn, 10e étage
80, rue Grosvenor
Toronto (Ontario)
M7A 1R3

Monsieur le Ministre,

Au nom du Conseil consultatif de réglementation des professions de la santé (CCRPS), j'ai le plaisir de vous soumettre le Rapport annuel pour l'exercice 2007-2008.

Au nom du Conseil consultatif de réglementation des professions de la santé (CCRPS), j'ai le plaisir de vous soumettre le Rapport annuel pour l'exercice 2007-2008.

Au cours de l'exercice, le Conseil a pris part à de nombreux projets liés au mandat que lui confère la loi et s'est occupé de questions provenant de la récente présentation ministérielle. Pour ce faire, il a dû tenir compte des changements importants dont fait l'objet le système de santé et veiller à ce que les modifications potentielles à la réglementation des professions de la santé soient centrées sur l'intérêt du public.

À titre de présidente du CCRPS, j'aimerais souligner l'engagement et l'entière participation des membres du Conseil. Ils contribuent activement à nos programmes de consultation, à nos recherches, à nos analyses stratégiques et à l'élaboration de nos documents. Les fonctions qu'ils assument au CCRPS les obligent à s'absenter souvent de leur travail, et leur apport à la fonction publique est immense.

Le nouvel exercice devrait être des plus actifs, et nous espérons que nos conseils faciliteront la prise de décisions en matière de politiques publiques afin de renforcer notre système de santé.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, mes salutations les plus cordiales.

Barbara Sullivan

Barbara Sullivan
Présidente

1. Mandat du Conseil consultatif de réglementation des professions de la santé

Établi en vertu de la *Loi de 1991 sur les professions de la santé réglementées*, le Conseil consultatif de réglementation des professions de la santé (CCRPS) a pour fonction de conseiller le ministre sur la réglementation des professions et des professionnels de la santé en Ontario, notamment en ce qui a trait aux questions suivantes :

- la nécessité de réglementer les professions non réglementées;
- la nécessité de cesser de réglementer les professions déjà réglementées;
- la modification de la *Loi de 1991 sur les professions de la santé réglementées*;
- la modification des lois régissant les professions de la santé ou d'un règlement pris en application de ces lois;
- les questions concernant les programmes d'assurance de la qualité mis sur pied par les ordres professionnels;
- toute question relative à la réglementation des professions de la santé que le ministre soumet au CCRPS.

Le CCRPS est également chargé, en vertu de la Loi, de surveiller le programme de relations avec les patients de chaque ordre professionnel et de donner au ministre un avis sur l'efficacité de chacun de ces programmes.

À cet égard, le ministre se fie aux recommandations du CCRPS en tant que source indépendante de renseignements, d'analyse et de conseils pour la formulation de politiques publiques. Le CCRPS fournit des conseils et mène ses activités indépendamment du ministre et du ministère de la Santé et des Soins de longue durée, des ordres professionnels, des associations de professionnels de la santé réglementés et d'autres parties qui s'intéressent aux questions à l'égard desquelles il donne des conseils.

Les activités du CCRPS s'inspirent des objectifs de la *Loi de 1991 sur les professions de la santé réglementées*, c'est-à-dire :

- garantir la réglementation et la coordination des professions de la santé dans l'intérêt public;

- garantir l'établissement et le respect de normes d'exercice appropriées;
- garantir la possibilité pour les particuliers d'avoir accès aux services des professions de la santé de leur choix;
- garantir la possibilité pour les particuliers d'être traités avec sensibilité et respect dans leurs rapports avec les professionnels de la santé, les ordres professionnels et la Commission d'appel et de révision des professions de la santé.

2. Gouvernance

Conformément à la *Loi de 1991 sur les professions de la santé réglementées*, le CCRPS se compose d'au moins cinq et d'au plus sept personnes que nomme le lieutenant-gouverneur en conseil, sur la recommandation du ministre. Ses membres ne peuvent être ni des fonctionnaires, ni des membres d'une profession de la santé réglementée. Le lieutenant-gouverneur en conseil désigne un des membres du Conseil à la présidence et un autre à la vice-présidence. Le CCRPS est appuyé dans ses travaux par quatre fonctionnaires, qui constituent son secrétariat permanent.

Le président doit veiller à ce que le CCRPS s'acquitte des responsabilités consultatives et autres que la *Loi de 1991 sur les professions de la santé réglementées* confère au président, au secrétaire, au directeur des opérations et au Conseil.

Le Conseil se réunit au moins deux fois par mois au cours de l'année et les comités du Conseil se réunissent en moyenne deux ou trois fois par mois pour assurer la supervision des projets. En outre, les membres du Conseil prennent part au processus de consultation publique et assistent aux audiences publiques, aux ateliers, aux présentations et aux réunions des groupes de discussion tenus au cours de l'année. Ils participent également directement à la rédaction et à la révision des rapports remis au ministre.

3. Membres du Conseil

Voici les membres du CCRPS ainsi que la durée de leur mandat :

Barbara Sullivan, présidente du CCRPS, est présidente du Cheltenham Group, une société spécialisée en services de communication et en services-conseils aux entreprises. Elle a été députée provinciale de la circonscription de Halton-Centre de 1987 à 1995. Durant ces années, elle a été présidente du groupe parlementaire du gouvernement, présidente du Comité spécial de l'énergie, adjointe parlementaire au ministre du Travail et critique de l'opposition officielle en matière de santé et d'environnement. Très active dans le domaine des affaires communautaires, elle occupe le poste de présidente de Hamilton Health Sciences, l'un des principaux centres hospitaliers universitaires du Canada, et compte parmi les administrateurs de Country Heritage Experience. Elle a été administratrice et vice-présidente du conseil de l'organisme Études d'oiseaux Canada et administratrice du Oaklands Centre pour les adultes ayant une déficience développementale. De plus, elle a été présidente du conseil du Oakville Centre for Performing Arts, présidente d'honneur du programme des arts de la scène du Collège Sheridan ainsi que commissaire et présidente par intérim de la Commission sur le financement des élections en Ontario. Elle réside à Burlington (Ontario). M^{me} Sullivan a été nommée en juin 2004, et son mandat a été renouvelé jusqu'en juin 2008.

Peter Sadlier-Brown, vice-président du CCRPS, fournit des conseils stratégiques sur l'élaboration de politiques publiques à des clients des secteurs privé et public. Il a occupé le poste de sous-ministre adjoint à l'économie environnementale au ministère des Finances de l'Ontario, offrant des conseils sur des questions se rapportant au changement climatique mondial, à la qualité de l'air et à l'investissement dans le transport en commun. Il a également exercé les fonctions de sous-ministre adjoint au ministère du Développement économique, où il était chargé du développement stratégique en matière de croissance commerciale innovatrice et a dirigé des unités responsables du développement du commerce, de l'industrie, des technologies et des entreprises. Au ministère des Affaires intergouvernementales, il a fourni des conseils au

gouvernement de l'Ontario sur des questions de politique constitutionnelle et de compétence et sur les finances fédérales-provinciales. Il a agi à titre de sous-ministre adjoint aux politiques et programmes au ministère du Travail, où il était responsable des normes d'emploi et de l'élaboration des politiques pour les programmes du ministère, notamment dans les domaines de la santé et de la sécurité au travail et de l'indemnisation des travailleurs. Il a également été sous-ministre adjoint au ministère du Trésor et de l'Économie et, à ce titre, était responsable de l'établissement du budget, de la planification budgétaire, des politiques budgétaires, des finances intergouvernementales et des politiques relatives aux régimes de retraite. M. Sadlier-Brown a été nommé vice-président du CCRPS en avril 2006, et son mandat a été prolongé jusqu'en août 2008.

Ennis Fiddler, membre, est l'ancien président et membre du conseil du Meno-Ya-Win Health Centre de Sioux Lookout, qui administre le centre de santé nouvellement créé. Il a travaillé à l'intégration des services hospitaliers destinés aux Autochtones et aux non-Autochtones de Sioux Lookout et à la planification d'un nouvel hôpital. En outre, il a participé à l'établissement de la Sioux Lookout Health Authority et des Tikinagan Child and Family Services. Il a été chef de la Première nation de Sandy Lake et membre du conseil de bande. À l'heure actuelle, M. Fiddler est membre du Réseau local d'intégration des services de santé du Nord-Ouest. Il travaille comme conseiller auprès de la Première nation de Sandy Lake pour les questions liées à la santé, au transport hivernal et à la gouvernance. Il demeure à Sandy Lake (Ontario). M. Fiddler a été nommé en novembre 2004 pour un mandat de deux ans, et son mandat au CCRPS a été prolongé jusqu'en novembre 2008.

Mary Mordue fournit des conseils stratégiques dans les domaines de l'intégration d'entreprise, des communications, de l'innovation des processus de vente, de la gestion du changement et du marketing à des clients canadiens et internationaux. Elle travaille actuellement pour la société internationale Ernst & Young s.r.l. qui offre des services de comptabilité et de fiscalité. Elle est chargée de trouver de nouveaux débouchés pour la société dans le Sud-Ouest de l'Ontario. Elle a occupé le poste de directrice de la planification

stratégique, du marketing et des communications pour une importante société internationale de conseils dont le chiffre d'affaires annuel canadien s'élève à plus d'un milliard de dollars. À titre de conseillère, elle a travaillé auprès d'un large éventail d'industries et de secteurs, dont les pièces d'automobile, la confiserie, les soins de santé à domicile, les laboratoires, les gouvernements provinciaux et les administrations municipales, les fabricants de composantes de pointe et les tiers fournisseurs de services de logistique. M^{me} Mordue habite avec sa famille à Drumbo (Ontario), où elle est mène une vie familiale et communautaire active. Elle a été nommée pour la première fois au CCRPS en novembre 2004 et effectue présentement son deuxième mandat.

Kevin Doyle est journaliste de carrière et occupe maintenant le poste de directeur général des relations publiques et des communications à l'Université de Windsor, après avoir été directeur de la rédaction à l'Institut C.D. Howe pendant plusieurs années. Il a aussi été rédacteur en chef canadien de Bloomberg News, un service international d'information et d'analyse pour lequel il a ouvert des bureaux partout au Canada et assuré la liaison avec 75 bureaux journalistiques dans le monde entier afin d'offrir un service d'information complet. De plus, il a été attaché supérieur de recherches à l'Institut international du développement durable, s'occupant de régler les différends entre des entreprises et des organismes environnementaux, notamment dans les secteurs de l'exploitation forestière, des technologies et des ressources. Pendant plus de dix ans, M. Doyle a été rédacteur en chef de *Maclean's*, le magazine d'actualités national du Canada et, durant cette période, il a ouvert des bureaux à Moscou, à Londres, à Washington, à New York et dans diverses villes du Canada. En outre, il a occupé les postes de directeur général de la rédaction du magazine *Newsweek*, établi à New York, de rédacteur en chef de FP News Service, de directeur-rédacteur en chef de *Maclean's* et de correspondant à l'étranger de la Presse canadienne. Le mandat de M. Doyle, qui a débuté en octobre 2004, a été reconduit jusqu'en octobre 2008.

Robert Carswell, spécialiste du droit des sociétés et du droit immobilier, a exercé le droit pendant de nombreuses années chez Fraser Milner Casgrain et ses cabinets fondateurs. Bien

qu'il ait pris sa retraite, il poursuit son œuvre dans la communauté puisque, encore récemment, il était membre du conseil d'administration national de Conservation de la nature Canada et président du Toronto Ornithological Club. Au fil des ans, il a siégé au conseil de divers organismes environnementaux et communautaires et a enseigné différentes matières comme les mathématiques des affaires et le droit environnemental. M. Carswell s'est joint au CCRPS en décembre 2006 pour son premier mandat de deux ans.

Catherine Smith est une experte-conseil, une analyste de politiques et une auteure établie à Ottawa. En tant qu'associée de la société Information Ecoystems Group Inc., elle a donné des conseils en gestion de l'information, en marketing et en planification stratégique à un vaste éventail de clients des secteurs public et privé. Après avoir occupé de nombreux postes, dont ceux d'analyste en marketing international et en politiques commerciales au gouvernement, de conseillère en communications, de conseillère d'orientation professionnelle, de chercheuse en tendances du marché et de spécialiste du marketing social, elle se consacre actuellement à la rédaction d'un ouvrage sur les aspects du comportement des consommateurs. Chaque année, M^{me} Smith assume les fonctions de juge principal pour les prix technologiques décernés par le gouvernement et par l'industrie dans le secteur de la technologie de l'information à Ottawa. En outre, elle fait du bénévolat dans la collectivité depuis longtemps, notamment à titre de membre du groupe de travail sur la santé de l'équipe d'Ottawa-Orléans et de militante pour les politiques sociales auprès d'organismes tels que la Fédération canadienne des femmes diplômées des universités. M^{me} Smith a été nommée au CCRPS en mai 2007.

4. Structure de gestion

Le CCRPS ne compte que quelques employés qui sont chargés de gérer les activités et les affaires quotidiennes du Conseil conformément aux pratiques commerciales et financières reconnues et d'appuyer le Conseil en effectuant les consultations et les recherches nécessaires pour formuler des recommandations et des conseils officiels à l'intention du ministre. Les quatre membres permanents du personnel sont

des fonctionnaires employés en vertu de la *Loi sur la fonction publique* qui bénéficient de tous les droits et avantages conférés par la Loi. Le coordonnateur général peut, soit être un fonctionnaire occupant un poste classifié, soit provenir de l'extérieur de la fonction publique. De temps à autre, le CCRPS embauche des particuliers à contrat pour des projets spéciaux.

Brian O'Riordan, qui s'est joint au CCRPS à la fin de mars 2005, occupe le poste de coordonnateur général du Conseil.

Au cours de l'année, deux analystes principales des politiques de longue date, **Deanne Montesano** et **Sheila Mawji**, ont accepté d'autres responsabilités en matière de service public. Deanne travaille au Bureau de l'infirmière en chef de la province à titre d'analyste principale des politiques et Sheila est conseillère principale en politiques à l'Unité d'élaboration des normes du ministère des Services sociaux et communautaires.

Marc Jacquin et **Susanna Tam**, analystes des politiques, se sont récemment joints au CCRPS et travailleront avec Brian O'Riordan et l'adjointe administrative **Barbara Thompson**.

Étant donné que ses travaux nécessitent souvent des compétences spécialisées, le Conseil s'adresse à des conseillers externes pour des projets de recherche particuliers et ciblés, des consultations publiques et la collecte des renseignements nécessaires à l'élaboration de propositions de politiques publiques. La gestion de tous les projets du CCRPS confiés à des personnes de l'extérieur est supervisée à l'interne.

En vertu de la *Loi de 1991 sur les professions de la santé réglementées*, le Conseil est autorisé à « engager des experts ou des conseillers professionnels pour l'aider ». Pour choisir ces personnes, il applique les règles du gouvernement provincial en matière d'approvisionnement. En outre, les candidats doivent répondre à des critères supplémentaires établis par le CCRPS concernant les conflits d'intérêts, l'ensemble de connaissances, la crédibilité auprès des intervenants, la compétence technique, la capacité de l'organisation, l'expérience de travail avec des conseils, les tarifs concurrentiels, la compréhension du processus des politiques publiques, l'engagement envers l'intérêt public, les aptitudes à la communication, l'accessibilité

pour le CCRPS et les intervenants et, dans la mesure du possible, le titre de fournisseur autorisé.

Au cours de l'exercice 2007-2008, le CCRPS a embauché, par l'entremise du ministère de la Santé et des Soins de longue durée, des conseillers externes chargés d'effectuer de la recherche, de rédiger des rapports, d'analyser les politiques législatives sur la santé, de fournir du soutien pour la gestion financière et les projets, de réaliser des études documentaires et des études en matière de compétences, d'effectuer des analyses, de consulter le public et d'exécuter d'autres tâches afin d'informer le Conseil et de l'aider à formuler des recommandations à l'intention du ministre. Les tâches qui leur ont été assignées nécessitaient des compétences spécialisées dans les domaines de la santé et de l'analyse de politiques publiques ainsi qu'une expérience reconnue en consultation. Outre la participation à des ateliers, à des réunions et à des audiences, la synthèse et l'examen de présentations et de mémoires oraux et écrits constituaient l'un des éléments clés du travail des conseillers externes.

5. Activités de l'exercice 2007-2008

Loi sur l'amélioration du système de santé : En avril 2006, le CCRPS a terminé la rédaction de *Nouvelles orientations,* un rapport destiné au ministre de la Santé et des Soins de longue durée. Ce rapport a donné lieu à de nombreuses initiatives liées au projet de loi omnibus intitulé *Loi de 2007 sur l'amélioration du système de santé*, notamment :

- des modifications importantes au cadre de la *Loi de 1991 sur les professions de la santé réglementées*;
- la réglementation de nouvelles professions, à savoir la kinésiologie, la psychothérapie et l'homéopathie;
- la modification de la structure réglementaire de la naturopathie pour qu'elle soit régie par la *Loi de 1991 sur les professions de la santé réglementées;*
- la réglementation, par l'Ordre des pharmaciens, d'une nouvelle catégorie de techniciens en pharmacie;
- des modifications au champ d'exercice de l'optométrie pour permettre aux membres de cette profession de prescrire des agents pharmaceutiques thérapeutiques;

- la modification du champ d'exercice de la profession d'hygiéniste dentaire, comme l'avait déjà recommandé le CCRPS.

Au début de l'exercice 2007-2008, le projet de loi a fait l'objet d'audiences publiques, et on a demandé des conseils et des précisions au CCRPS pendant le débat. L'Assemblée législative a adopté le projet de loi en juin 2007, et toutes les dispositions devraient être proclamées en vigueur d'ici juin 2009.

Utilisation du titre de docteur dans la médecine traditionnelle chinoise : En septembre 2006, le CCRPS a présenté des recommandations au ministre de la Santé et des Soins de longue durée concernant l'utilisation du titre de docteur dans le domaine de la médecine traditionnelle chinoise. Les recommandations du CCPRS n'ont pas encore été rendues publiques, mais le ministre les communiquera au conseil transitoire de l'Ordre des praticiens en médecine traditionnelle chinoise et des acupuncteurs de l'Ontario lorsque celui-ci sera créé. À ce stade, le registraire du nouvel Ordre a été nommé, et on a lancé un appel de candidatures afin de trouver des personnes désireuses de siéger au conseil transitoire. Selon le CCRPS, la question du « titre » fera partie des premiers dossiers dont s'occupera le conseil transitoire.

Titres en psychologie : Pour faire suite aux points soulevés lors des consultations à la source du rapport intitulé *Nouvelles orientations*, le CCRPS a examiné la question des titres utilisés par les professionnels de la psychologie. Il a effectué des recherches sur le sujet et a présenté un rapport au ministre le 1er novembre 2006. Ce rapport a été publié dans le site Web du CCRPS en octobre 2007, après que le ministre en eut pris connaissance.

Préposés aux services de soutien à la personne : Le 30 septembre 2006, le CCRPS a présenté au ministre son rapport final sur la réglementation des préposés aux services de soutien à la personne. Le ministre a publié le rapport en juin 2007, après en avoir pris connaissance.

Site Web : Pendant les consultations qui ont constitué un élément essentiel du rapport intitulé *Nouvelles orientations*, il est devenu évident que le site Web du CCRPS n'était ni efficace ni convivial. Le Conseil a entrepris la refonte du site Web afin

d'en faciliter l'utilisation, et la deuxième étape des travaux a été réalisée en 2007-2008. On a notamment intégré une fonction d'inscription en ligne à des activités consultatives et un outil qui permet aux particuliers, aux organisations et aux organismes de réglementation de donner des conseils et de présenter des mémoires au moyen du site Web. Même s'il n'est pas encore entièrement au point, le site présente d'importantes améliorations et permet au CCRPS de bien comprendre ce que la *Loi sur l'amélioration du système de santé* exige des organismes de réglementation. En outre, le CCRPS reconnaît que de nombreuses personnes qui souhaitent participer au processus consultatif du CCRPS peuvent préférer utiliser d'autres sources d'information, comme les journaux, la radio ou la télévision. Le Conseil continuera de chercher un moyen d'établir un juste équilibre entre les communications en ligne et les communications écrites.

Relations avec les patients : Le CCRPS est chargé, en vertu de la loi, de surveiller le programme de relations avec les patients de chacun des ordres professionnels et de faire rapport au ministre sur l'efficacité de ces programmes. Au cours du dernier exercice, le Conseil a fait des progrès en ce qui a trait à cet aspect de son mandat. Un atelier de présentation, avec la participation de membres professionnels, de représentants du public et d'employés des ordres, a eu lieu en avril 2007. Après cette rencontre, on a demandé au CCRPS d'élaborer des principes fondamentaux pour les programmes de relations avec les patients ainsi que des indicateurs communs pour les évaluations. Les groupes de discussion et les rencontres subséquentes des ordres ont permis de définir des objectifs stratégiques et les éléments à intégrer aux programmes de relations avec les patients. Qui plus est, les ordres ont présenté des rapports sur les activités liées aux relations avec les patients. Le processus était basé sur l'engagement, et le CCRPS est persuadé que son rapport au ministre expliquera les nouveaux paramètres pour tous les ordres professionnels et indiquera les activités dont d'autres ordres pourront s'inspirer. Le fait que les ordres professionnels comprennent que les relations avec les patients doivent être intégrées aux plans stratégiques et opérationnels représente, selon le CCRPS, une amélioration importante. Au lieu de présenter un compte rendu des réalisations de chaque ordre, le CCRPS a décidé de souligner les innovations et l'amélioration du rendement et d'expliquer comment mettre les ordres au courant de ces

améliorations. Un rapport au ministre concernant l'efficacité des programmes de relations avec les patients sera établi en mai 2008.

Demandes actuelles du ministre : Le 28 juin 2007, le ministre de la Santé et des Soins de longue durée, l'honorable George Smitherman, a demandé conseil au CCRPS au sujet d'un certain nombre de questions ayant une incidence sur la réglementation des professions de la santé en Ontario, notamment :

- les mécanismes visant à faciliter et à soutenir la collaboration interprofessionnelle entre les ordres professionnels du domaine de la santé;
- le champ d'exercice des infirmières et infirmiers autorisés de la catégorie spécialisée;
- la réglementation des professionnels de la santé qui ne sont pas des médecins et qui prescrivent ou utilisent des médicaments dans le cadre de leur pratique;
- le cadre et le processus à adopter en vue de modifier la réglementation sur les médicaments pour les prescripteurs qui ne sont pas des médecins;
- la réglementation des technologues en échographie diagnostique;
- l'étude d'un modèle d'association pour les préposés aux services de soutien à la personne;
- la réglementation des assistants dentaires;
- la réglementation des ambulanciers paramédicaux et des préposés en soins médicaux d'urgence;
- la réglementation de la podiatrie et de la podologie.

Le 31 mars 2008, le Conseil a présenté au ministre un rapport intérimaire sur la collaboration interprofessionnelle ainsi qu'un rapport sur l'examen du champ d'exercice des infirmières et infirmiers autorisés de la catégorie spécialisée (infirmières et infirmiers praticiens). Ces rapports seront publiés une fois que le ministre en aura pris connaissance.

Au cours du prochain exercice, le CCRPS concentrera ses efforts sur les questions qui restent et sur le rapport final destiné au ministre concernant la collaboration interprofessionnelle. Les travaux relatifs à tous ces projets débuteront à l'exercice 2008-2009.

Présentations et communications : Au cours de l'exercice, la présidente a fait un certain nombre de présentations pour des organismes et a participé à des congrès et des réunions concernant la réglementation des professions de la santé en Ontario. De plus, les membres et le personnel du Conseil ont pris part à plusieurs congrès et réunions concernant les professionnels de la santé et les nouvelles tendances qui influent sur la réglementation.

6. Rapport financier

Le ministère de la Santé et des Soins de longue durée présente chaque trimestre des rapports de dépenses au Conseil consultatif de réglementation des professions de la santé. Le budget du Conseil est intégré à celui de la Division des ressources humaines du ministère. Pour l'exercice clos le 31 mars 2008, les dépenses du CCRPS ont été les suivantes :

Exercice allant du 1er avril 2007 au 31 mars 2008

Traitements et avantages sociaux	244 697 $
Charges de fonctionnement	1 089 398 $
Total :	1 334 095 $